PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer

Possibilité de passage au chemin de Sauveur
Octobre 2024

Circulation de nuit déconseillée
Circulation autorisée
Forte marée, circulation fortement déconseillée

Les grandes marées (avec un coefficient supérieur à 80) qui empêchent la circulation sont indiquées en rouge sur ce tableau.

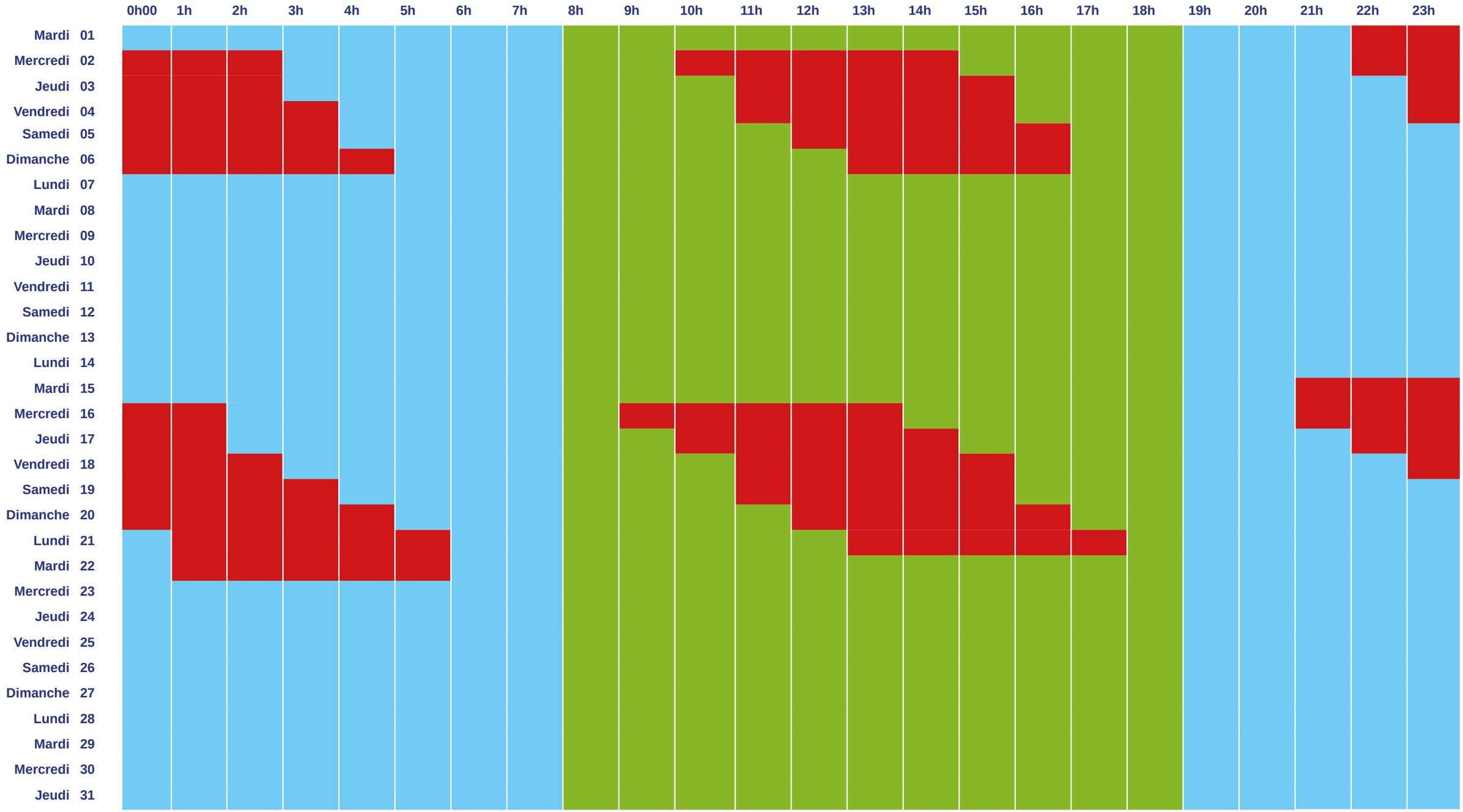

AVERTISSEMENT : prévisions qu'il appartient à chacun de vérifier suivant les aléas météo.